

FACULTÉ DE MÉDECINE DE SOUSSE

MASTÈRE PROFESSIONNEL : DERMATOLOGIE PROFESSIONNELLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Année Universitaire 2026/2027

Public cible

- Résidents en Médecine du travail, en dermatologie, en médecine de famille
- Médecins de travail
- Dermatologues
- Médecins généralistes
- Médecins de famille

DERNIER DÉLAI DE PRÉ-INSCRIPTION
LE 30 MAI 2026



Mastère professionnel : **Dermatologie Professionnelle et de l'environnement**

I. COORDINATRICES DU Mastère

Coordinatrice 1 :

- Pr Ag Imène KACEM
- E-mail: kacem.imane@famso.u-sousse.tn

Coordinatrice 2:

- Pr Ag Asma Aloui
- E-mail: aloui.asma@famso.u-sousse.tn

Coordinatrice 3:

- Pr Ag Nadia Ghariani
- E-mail: nadiaghariani@famso.u-sousse.tn

Comité de Coordination

- Pr Nejib MRIZAK
- Pr Najet GHARIANI
- Pr Olfa EL MAALEL
- Pr Houda KALBOUSSI
- Pr Ag Maroua BOUHOULA

II. OBJECTIFS DU Mastère

Ce Master a pour objectif de permettre aux cadres et professionnels de santé d'acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge globale des dermatoses d'origine professionnelle et environnementale, selon une approche intégrée alliant expertise clinique, prévention, réglementation et recherche.

• CONNAISSANCES

- Physiopathologie, épidémiologie et clinique des dermatoses professionnelles et environnementales
- Cadre réglementaire et juridique : tableaux de maladies professionnelles, réparation, expertise et indemnisation

-
- Principes de prévention primaire, secondaire et tertiaire appliqués à la santé cutanée au travail
 - Fondements méthodologiques de la recherche clinique et de l'évaluation des pratiques en dermatologie professionnelle

SAVOIR-FAIRE

- Réaliser un diagnostic clinique étiologique et différentiel des dermatoses liées au travail ou à l'environnement
- Conduire et interpréter les explorations en dermato-allergologie professionnelle (patch-tests, photopatch-tests, tests de provocation)
- Analyser les Fiches de Données de Sécurité (FDS), évaluer les risques cutanés spécifiques à un poste ou un environnement
- Concevoir, piloter et évaluer des programmes de prévention adaptés aux contextes professionnels ou communautaires
- Maîtriser la démarche médico-légale et l'expertise médicale devant une dermatose professionnelle suspectée ou reconnue

SAVOIR-ÊTRE

- Mener un interrogatoire professionnel ciblé avec écoute active, rigueur clinique et respect de la trajectoire de soins
- Communiquer clairement les résultats, les risques et les recommandations au patient, aux salariés et aux acteurs de l'entreprise
- Travailler en réseau pluridisciplinaire (dermatologues, médecins du travail, toxicologues, ergonomes)
- Intégrer une démarche d'amélioration continue, d'éthique professionnelle et de promotion de la recherche en santé environnementale
- Faire preuve de pédagogie et de leadership dans la sensibilisation, la formation et l'accompagnement aux risques cutanés

III. PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse aux Professionnels de la santé : Médecins (hospitalo-universitaires, hospitalo-sanitaires, de libre pratique), Inspecteur de la santé, Médecins dentistes, Pharmaciens universitaires, Résidents (médecine du travail, dermatologie, Médecine de famille)

IV. CAPACITE D'ACCUEIL

35 apprenants par promotion (Une promotion chaque année)

V. DESCRIPTIF DE L'ENSEIGNEMENT

1. **Démarrage du Mastère** : L'enseignement de la formation débutera Octobre 2026
2. **Durée d'études**: 2 ans d'étude clôturé par un mémoire de fin d'études
3. **Volume horaire**: 360 heures théoriques, 10 modules, soit 60 séminaires d'une journée (une journée/semaine) pour la formation théorique étalée sur 2 ans. Un mois de stage pratique.
4. **Modules enseignés**:

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants:

- Module 1 : Biologie cutanée

Module 2 : DERMATOSES dues à des agents physiques

Module 3 : dermatites de contact – dermatoses aéroportées

Module 4 : Dermatites dues a des agents vivants

Module 5: Altérations des phanères

Module 6 : Dermatoses variées

Module 7 : affections cutanées et influence de l'activité professionnelle

Module 8 : traitement – prévention – réparation

Module 9 : Actualités en dermato-allergologie

Module 10 : Enseignement dirigé

5. Assiduité:

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 10 % du volume horaire total du Mastère.

Dépassé ce seuil, la validation du Mastère en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le CEC avec la cohorte qui suit), tout candidat ayant un quota d'absence dépassant 20% du volume horaire total du Mastère.

6. Journées d'études :

Les rencontres se feront chaque Vendredi, toute la journée (éventuellement demi-journée), en dehors des vacances et jours fériés, selon un organigramme préétabli, aux locaux de la faculté de médecine de Sousse.

7. Modalités d'évaluations:

➤ *Session principale*

L'épreuve terminale comporte un examen écrit, portant sur les notions théoriques, noté sur 20 points et compte pour **80 %** de la moyenne. Cet examen concerne les objectifs de toutes les unités d'enseignement.

Une note de stage noté sur 20 points et compte **20%** de la moyenne

Les apprenants qui n'ont pas obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 lors de la session principale doivent repasser un examen théorique de rattrapage autour de toutes les unités d'enseignement.

➤ *Session de rattrapage*

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage et sera notée sur 20. Elle compte pour 100% de la moyenne avec comptabilisation de la note du contrôle continu de la session principale.

➤ *Stage clinique de 1 mois*

Dans le cadre du Master en Dermatologie Professionnelle et de l'Environnement, un stage clinique d'une durée d'un mois doit être effectué au sein d'un service hospitalier de médecine du travail ou de dermatologie, préalablement agréé par le comité de coordination. Ce stage a pour objectif principal de permettre à l'apprenant de consolider ses acquis théoriques par une mise en situation réelle, au contact

de patients présentant des pathologies cutanées d'origine professionnelle ou environnementale. Selon la structure d'accueil, l'étudiant sera amené à participer activement aux consultations spécialisées, à la réalisation et l'interprétation de tests épicutanés (patch-tests), à l'analyse des expositions professionnelles via les Fiches de Données de Sécurité (FDS), ainsi qu'à la rédaction de comptes-rendus d'expertise ou de préconisations de prévention en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.

➤ *Soutenance de mémoire de fin d'études*

Une fois l'examen théorique validé, les apprenants sont habilités à initier la rédaction de leur mémoire de fin de formation. Le sujet de recherche sera choisi en articulation avec les problématiques rencontrées dans leur pratique professionnelle et en cohérence avec les axes pédagogiques du Master. Chaque étudiant bénéficiera de l'encadrement d'un enseignant-chercheur membre du corps professoral du programme. Le projet de mémoire sera soumis à l'approbation d'un jury de validation, constitué sous l'autorité des coordinateurs du Master et du Doyen (ou son représentant), qui en apprécieront la pertinence scientifique, la rigueur méthodologique et la faisabilité. À l'issue de la soutenance orale, le mémoire sera évalué sur 20 points et entrera en compte dans le calcul de la moyenne générale de la formation.